

# LA CITE

ARCHITECTURE  
URBANISME  
ART PUBLIC

# ET TEKHNE

INFORMATION  
TECHNIQUE

OCT. 1929

VOLUME VIII

NUMERO 4

LE NUMÉRO : 5 FRs

# **LA CITE**

---

REVUE MENSUELLE BELGE  
D'ARCHITECTURE, D'URBA-  
NISME, ET D'ART PUBLIC

# **& TEKHNE**

---

SUPPLÉMENT D'INFORMA-  
TION ET DE TECHNIQUE

---

**SIÈGE DE LA REVUE : BRUXELLES, 10, PL. LOIX**

**DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR : R. VERWILGHEN, ING. C. C.**

**SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : ÉMILE HENVAUX**

**RÉDACTEURS : J. DE LIGNE, architecte, Bruxelles - J. J.**

**EGGERICKX, Architecte, Bruxelles - H. HOSTE, Architecte,**

**Bruges - L. VAN DER SWAELMEN, architecte-paysagiste-**

**urbaniste, Bruxelles - J. M. VAN HARDEVELD, Amsterdam.**

---

**Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de  
leurs articles. - Il sera rendu compte dans "LA CITÉ" de tout  
ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à la revue.**

---

**ABONNEMENTS : Belgique : 40 francs. Étranger :**

**55 francs ou 11 belgas. - Le numéro : 5 francs**

**Compte Chèques Postaux revue "LA CITÉ" N° 166.21.**

**Pour la vente au numéro s'adresser exclusivement aux librairies**

**Dépôt principal : Librairie LAMERTIN, Coudenberg, 58-62, Bruxelles.**

# TEKHNE

SUPPLÉMENT MENSUEL D'INFORMATION & DE TECHNIQUE

TROISIÈME ANNEE (NOUVELLE SERIE) - 1929. - NUMERO 4

ECHOS D'AMÉRIQUE...

## SOUCCIS D'URBANISTES

Chaque mois, l'éditeur de la grande revue « The American City » adresse une lettre ouverte aux municipalités des Etats-Unis. Ce faisant, l'auteur de la missive a pour but d'exposer à ses lecteurs les principaux problèmes de l'organisation moderne de la ville; il y ajoute des conseils judicieux pour que ces problèmes soient envisagés, sinon résolus, dans un esprit progressiste. Sous la forme d'une lettre courtoise et familière, bien des questions graves et essentielles sont traitées, intéressant, toutes, la vie urbaine et l'esprit civique.

Nous donnons ci-après la lettre qui fut publiée en juillet dernier par « The American City »; on y verra un des nombreux problèmes qui préoccupent urbanistes, municipalités et propriétaires d'outre-Atlantique.

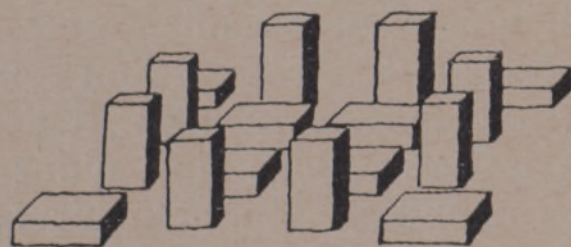
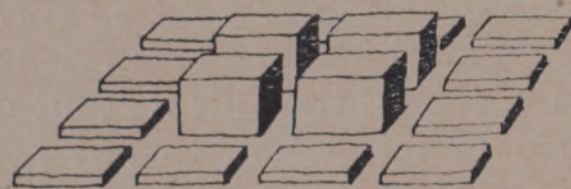
« Nous vivons à l'époque de l'énorme, sinon du meilleur. Nous avons d'énormes budgets, d'énormes taxes, d'énormes revenus et d'énormes dépenses, et par dessus tout, nous avons d'énormes buildings. Il n'y a rien à objecter à l'énormité en soi, bien qu'il faille reconnaître que les petits organismes ont leurs avantages parfois. Ainsi les grands dinosaures qui eurent un jour à lutter contre des créatures plus petites, mais autrement douées.

Donc, les grands buildings sont — ou peuvent être — beaux.

Il n'y a pas à s'en prendre à la hauteur en elle-même. Mais pourtant ces majestueuses créations, les buildings, sont l'objet de sérieuses accusations, à plus d'un point de vue. Tout d'abord ils créent la congestion dans la ville. A ceci on répond qu'ils assurent une circulation verticales et par cela diminuent le trafic horizontal, celui des rues. Ceci serait vrai si les gens habitaient au 28<sup>e</sup> étage, travaillaient au 13<sup>e</sup>, faisaient leurs achats au 23<sup>e</sup> et allaient au théâtre, le soir, au 42<sup>e</sup>. Mais tel n'est pas le cas. La valeur de la circulation interne, dans un gratte-ciel typique, est négligeable. Ce qui arrive, c'est que ceux qui ont leurs occupations dans un building étranger vont au travail par les rues, et qu'ainsi à cinq heures, dans toutes les grandes villes, les travailleurs sont déversés à nouveau dans les artères, en une telle congestion qu'elle ne peut presque pas être décrite. Alors il se trouve quelqu'un pour déclarer qu'il nous faut organiser notre trafic. Tout le monde est d'accord et l'on commence à construire des subways, des passerelles et les dépenses que nous faisons ainsi n'ont pas de fin. Mais entretemps l'on poursuit la construction de nouveaux gratte-ciels, et nous assistons ainsi à une lutte des plus serrée entre ceux qui provoquent la congestion des rues et ceux qui prétendent organiser le trafic.

Et ceci n'est pas tout. Lorsqu'il s'agit d'un seul grand building édifié isolément, il peut exposer toutes ses baies à une abondante lumière naturelle. L'immeuble s'accroît en valeur et dépasse celle des voisins. Le terrain atteint de hauts prix. Car en Amérique l'on taxe sur l'usage possible, et non sur l'usage réel, comme en Angleterre. Aussi, ce propriétaire, voisin du nouveau gratte-ciel a des contributions disproportionnées à ses revenus, s'il ne s'empresse lui aussi d'édifier son gratte-ciel. Quand un groupe de gratte-ciels s'est ainsi élevé, il ne reste plus de lumière. Les étages inférieurs n'ont que peu ou pas d'ensoleillement. Tandis que les étages supérieurs projettent leur ombre à des centaines de pieds.

Et ce n'est pas tout. Il y a plus grave encore. Les gratte-ciels n'ajoutent rien comme espace à la population, richesse ou volume de la ville, si on les compare aux bâtiments de hauteur moyenne, mais disposés de manière à répartir plus également leurs masses. La population, au travail ou au repos, peut être considérée comme une quantité fixe à n'importe quel moment. Le schéma ci-contre donne la représentation graphique de la distribution de cette population, en trois groupes de blocs donnant la même capacité, c'est-à-dire pouvant abriter le même nombre d'habitants.



En haut : groupe de blocks à hauteur limitée. — Au milieu : congestionnement du centre. — En bas : à volume égal, superficie moindre occupée, espaces libres.  
(D'après « The American City ».)

Naturellement tout propriétaire aime à s'imaginer le temps où sa ville atteindra quarante étages; il voudrait avoir le droit d'élever, lui aussi, ses quarante étages, alors, et avoir conscience que sa propriété a cette valeur potentielle, parce qu'il a lui ce droit théorique. Pourtant l'inverse est vrai aussi. En autorisant quelques gros propriétaires des centres urbains à construire en hauteur autant qu'il leur plaisait, on a privé les autres propriétaires des possibilités qu'ils avaient en main. Dans l'actuelle ville de New-York, où l'on prétend que Manhattan, île petite et étroite, devrait se couvrir de buildings très hauts, l'on trouve en plein centre des terrains dont la valeur est immobilisée par ce fait. De même qu'à Broadway, dans la Dixième Avenue, la construction n'a pas avancé depuis longtemps. On recourt aux mêmes arguments à Pittsburgh, et la situation est devenue identique; de même à Chicago. Mais lorsqu'il s'agit d'établir les coûteuses méthodes d'organisation du trafic, ces mêmes propriétaires de gratte-ciels prétendent que la communauté participe aux dépenses. On fait appel aux contribuables les plus éloignés pour clore le budget. Il n'est donc pas suffisant de dire que les gratte-ciels accroissent la valeur des terrains. Cela est vrai pour quelques-uns qui ont la chance d'être bien placés. Mais cela est-il aussi vrai pour la masse? Il faut mettre en doute le fait que ces buildings augmentent la richesse de toute une ville.

Mais il ne s'agit pas uniquement de critiquer : il faut trouver les solutions. Et beaucoup de graves problèmes ne sont pas encore résolus. Dans le cas présent, la suggestion qui compte est le *Zoning*, dont les principes ont été éprouvés, pour leur légalité, par les tribunaux, et pour leurs avantages pratiques, par l'expérience. Le *Zoning* n'est plus seulement prôné par les théoriciens. Il l'est maintenant par les constructeurs et par les propriétaires, qui y ont trouvé non un obstacle, mais un appui aux réalisations judicieuses. En temps que moyen de contrôle pour l'édification des gratte-ciels, le *Zoning* est efficace et souple. Les détails de l'utilisation du terrain, dans ce but, sont établis de manière à ne pas nuire aux commodités et à la lumière des autres.

Ainsi on peut trouver le gratte-ciel calme, imposant comme un fleuve; mais nous savons

## T E K H N É

quelle est la terrible menace du fleuve lorsqu'il déborde. Nous devons tendre non à limiter les hauteurs des buildings, mais à empêcher que les centres de nos villes ne soient débordés. Cela menacerait le bien-être de ceux qui vivent et travaillent dans ces villes.

**STATISTIQUES AMERICAINES.** La F. W. Dodge Corporation a publié récemment une statistique dans laquelle est révélée la part prise par les architectes américains dans l'édification des bâtiments construits en 1928, aux Etats-Unis. En voici les chiffres : 78 pour cent des bâtiments commerciaux; 96 pour cent des écoles et bâtiments d'enseignement; 94 p.c. des hôpitaux, cliniques, dispensaires, etc.; 33 p.c. des constructions industrielles; 44 p.c. des bâtiments militaires ou navals; 90 p.c. des bâtiments publics; 92 p.c. des églises et monuments; 64 p.c. des habitations; 90 p.c. des bâtiments à portée sociale particulière. Tout cela donne une moyenne de 75.6 p.c. de la totalité des constructions nouvelles, à quoi ont pris part les architectes américains.

Il serait du plus haut intérêt de connaître les résultats d'une telle statistique appliquée à notre activité constructive, et non à titre de simple curiosité.

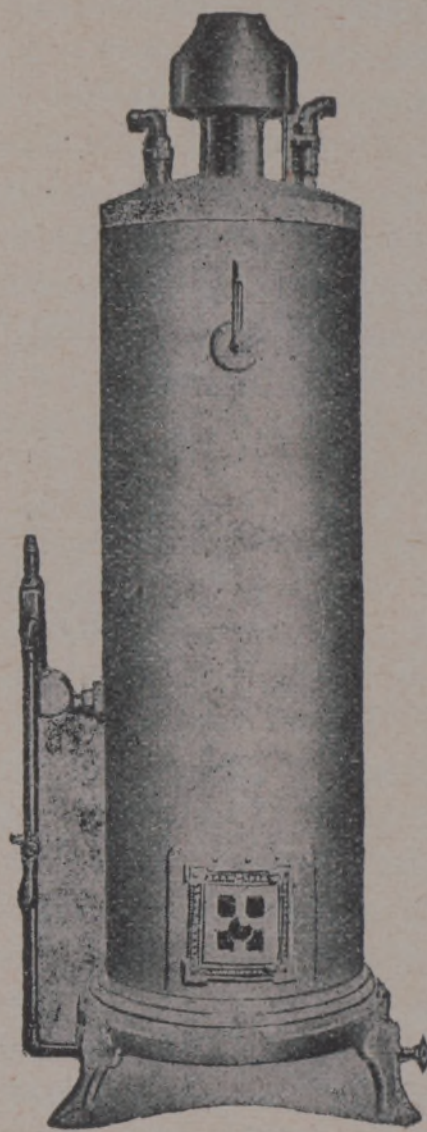
**SKYSCRAPERS.** Voici encore des statistiques américaines. Elles nous signalent que sur les 173 villes des Etats-Unis (dépassant 50.000 habitants) 36 ont un ou plusieurs buildings dépassant 20 étages, 42 n'ont aucun building dépassant 10 étages et 59 ont moins que 5 de ces buildings.

Pour le pays entier, l'on compte une totalité de 4.778 buildings de 10 étages et plus, 377 buildings, des précédents, atteignant plus de 20 étages. New-York seul possède près de la moitié des buildings atteignant entre 10

et 20 étages; Chicago en possède 65 et Philadelphie 22. Le plus haut des buildings est le Woolworth, qui tient le record depuis seize ans, avec ses 264 mètres environ. Cette année, le Chrysler Building sera terminé et atteindra près de 270 mètres environ. Cependant, peu après on procédera à l'édification du Bank of Manhattan Building, qui sera le plus grand du monde, avec ses 279 mètres de hauteur.

Le tableau suivant est significatif :

	Buildings de 10 à 20 étages	Buildings de 21 étages et plus
Boston	102	2
Chicago	384	62
Detroit	102	19
Los Angeles	134	1
New-York	2,291	188
Philadelphie	98	22
Saint-Louis	83	3



**Boiler au gaz**

**“ETNA,,**

**POUR TOUTE  
DISTRIBUTION  
D'EAU CHAUDE**

**Pratique**

**Économique**

Demandez notice explicative aux

**E<sup>TS</sup> CATALLA**

SOCIÉTÉ ANONYME

**46-48, Boulevard de la Révision  
Tél. 254,90 BRUXELLES**

A PROPOS DE MAISONS METALLIQUES. Nous lisons dans le « Bulletin de la Banque de Bruxelles » :

« Ainsi qu'il a été exposé dans un précédent bulletin, des conceptions très différentes ont été mises en œuvre pour résoudre le problème de l'habitation; parmi ces conceptions, la cité linéaire de Madrid et les gratte-ciels américains, au sujet desquels nous avons donné des détails, peuvent être considérés comme représentant les deux tendances extrêmes dans l'art de bâtir de nos jours. L'une cherche à disséminer les logements dans le vaste espace d'une cité-jardins tracée au cordeau et l'autre les concentre dans les multiples étages d'un immense bâtiment.

Le gratte-ciel n'a été que timidement imité en Europe; c'est vers la cité-jardin et le simple immeuble à quelques logements multiples que les bâtisseurs européens d'agglomérations se sont orientés.

En Allemagne, beaucoup de villes ont eu recours aux immeubles de rapport, en raison, d'une part, du mouvement rapide de concentration de la population après la guerre et, d'autre part, de la diminution de ressources consécutive à l'inflation. De plus, il a été réalisé, de ce fait, une sérieuse économie, le mètre cube de logement revenant, d'après certains calculs, au tiers moins cher que pour la maison à logement unique. Il faut ajouter que malgré ce surcroît de dépenses, le home particulier n'a pas été abandonné, et maintes banlieues ont été conçues d'après ce mode.

A Berlin, notamment, l'unification des transports en commun et les tronçons du métro qui dépassent, sur une grande étendue, la zone bâtie, ont permis la création de cités-jardins à la périphérie. A Francfort-sur-Main, l'Office Municipal des Logis à Bon Marché a construit à lui seul, au cours des années 1925 et 1926, 4,000 maisons aux abords immédiats de la ville. Ces maisons n'ont, pour la plupart, qu'un seul étage; il existe également des bâtiments destinés à de nombreux ménages, bâtiments dotés du chauffage central, d'eau chaude courante, d'une crèche, d'une buanderie, d'une station commune de télégraphie sans fil et d'un jardin collectif. Les toits de ces dernières constructions sont généralement aménagés en terrasse. Cette disposition a

même été adoptée pour plusieurs habitations jouissant d'un terrain de culture.

D'autre part, une société privée a construit tout un nouveau quartier ne comportant que de petites demeures.

De telles initiatives seront favorisées en Allemagne par la mise en vente de maisons à ossature métallique. Elles sont réservées à une seule famille et les industriels allemands mènent, à l'instar de leurs collègues d'Amérique, une campagne de publicité en faveur de cette innovation. La demande dépasse actuellement la capacité de production des usines.

Toutefois, la crise du logement est loin d'être liquidée, malgré les perfectionnements de la construction et des moyens de communication. Le malaise subsiste en dépit des crédits importants accordés par le Reich depuis 1914. Le recensement du 16 mai 1927 montre l'importance de la tâche qu'il reste à y accomplir; il relève combien de logements, ne comprenant qu'une seule pièce, sont occupés par plusieurs ménages. Voici quels sont, sur 100 chambres, les pourcentages de celles où s'entassent plusieurs ménages :

- 6,3 dans les communes de 5,000 à 20,000 âmes;
- 7,8 dans les communes de 20,000 à 50,000 âmes;
- 9,1 dans les communes de 50,000 à 100,000 âmes;
- 10,3 dans les communes de 10,000 âmes et au-dessus.

Ces statistiques mentionnent aussi que sur 4,500,000 appartements situés dans 46 grandes villes, 51 p.c. comptent une, deux ou trois pièces; 42 p.c. quatre, cinq et six pièces; 7 p.c. sept pièces et plus. Elles indiquent encore qu'à Berlin, 69 p.c. des appartements sont qualifiés de petits et 25 p.c. de moyens.

La France souffre également de la pénurie de logements dans les grandes villes; aussi, elle n'entend pas se laisser dépasser par les Américains, ni par les Allemands, en matière de construction d'immeubles économiques.

La loi Loucheur, qui régit l'intervention de l'Etat en cette matière, accorde indifféremment son appui aux immeubles de rapport et aux maisons individuelles. Elle a aidé puissamment à l'édification de plusieurs cités-jar-

## T E K H N É

dins, actuellement en voie d'achèvement; celle de Suresnes abritera 6,000 habitants; celle de Stains, 6,800; celle de Plessis-Robinson, 6,000. C'est ce principe urbanistique que les charbonnages du Nord ont appliqué pour relever 64,000 homes de houilleurs. Le coût de ces derniers a varié de 25,000 à 30,000 francs français.

L'urgence d'une solution du problème dans les grandes cités est révélée en France par les statistiques relatives à la densité de peuplement des immeubles à Paris.

D'après ces statistiques :

- 218,748 citadins y vivent dans des locaux surpeuplés;
- 844,379 citadins y vivent dans des locaux insuffisants;
- 722,098 citadins y vivent dans des locaux normaux;
- 416,103 citadins y vivent dans des locaux assez spacieux;
- 268,945 citadins y vivent dans des locaux très spacieux.

La France compte porter remède à la crise du logement par la construction, dans l'ensemble du pays, de 500,000 habitations. La dépense qu'entraînera ce vaste projet sera de l'ordre d'une quinzaine de milliards, les matériaux de construction coûtant sept fois plus qu'avant-guerre. Dans ce domaine, l'initiative privée n'a pas fait défaut; les groupements du « Cottage social » contribuent à l'édification de maisons à bon marché, en louant à leurs membres des cottages amovibles étudiés une fois pour toutes. Ces organismes permettent ainsi à des ouvriers non spécialisés, s'entr'aidant mutuellement, de bâtir eux-mêmes leur logis; seules les menuiseries sont exécutées par des entrepreneurs proprement dits. Un autre exemple d'effort individuel est la rationalisation dans la construction d'habitations, appliquée par la firme Michelin pour les maisons ouvrières. Cette rationalisation lui a permis d'abaisser de 50 p.c., entre 1920 et 1925, le coût de la main-d'œuvre incorporée dans une bâtisse. Dans le domaine de la construction à carcasse métallique, il y a lieu de signaler une

autre innovation, celle de la Société des Forges de Strasbourg, qui a organisé récemment, à Paris, au Parc des Expositions, un concours entre les architectes et les ingénieurs français, pour la mise au point de demeures à structure métallique.

Dans le même ordre d'idées, on doit également citer une récente initiative qui mérite de retenir l'attention, en raison même de sa tendance : la Société de Constructions Multicellulaires, à Paris, recherche la solution du problème du logement en employant un matériau dont le poids et le coût soient extrêmement bas par rapport au coefficient de résistance obtenu. On a remarqué que l'emploi de l'acier ou du fer laminé, sous forme de tôles minces pourvues de nervures, donne toute satisfaction à ce point de vue; c'est ainsi qu'il est possible de construire un immeuble de dix étages, dont le poids ne dépassera pas celui d'un bâtiment à un seul étage, construit en pierres ou briques.

Cette société se propose d'élever sous peu, pour le compte de la Municipalité parisienne, à proximité du Bois de Boulogne, un gratte-ciel de 24 étages, en gradins, qui pourra abriter 4,000 personnes. Grâce à un emploi très large de matériaux métalliques, le prix de revient de la construction permettra de fixer en-dessous de 12,000 francs le loyer d'un appartement de 7 pièces.

La même société équipe une usine qui va entreprendre la fabrication en série de petites habitations à charpente métallique, dont le coût ne dépassera pas 45,000 francs, montage compris.

La maison métallique paraît avoir devant elle un bel avenir. On signalait dernièrement qu'aux Etats-Unis, un architecte avait conçu un projet de maison circulaire, dont la caractéristique principale est d'être suspendue à un mât d'acier. Alors que jusqu'à présent, tous les efforts des constructeurs de maisons étaient orientés vers l'étude de la résistance du sol, l'inventeur américain a basé son édifice sur le principe de la tension, les murs ne devant pas poser sur le sol. Ce type de maison serait exécuté en série par des fabricants d'automobiles ».

## ECHOS &amp; INFORMATIONS

LE Dr. H.-P. BERLAGE, l'éminent architecte hollandais, s'est rendu en U. R. S. S., en compagnie d'une mission d'études du groupe « Nederland-Nieuw Rusland », lequel visitera Leningrad, Nijni-Novgorod, après un séjour à Moscou, où le Dr. Berlage vient de donner une conférence, devant la Société des Architectes Moscovites. L'assistance était présidée à cette occasion par l'architecte Brazinsky, et fit une longue ovation au conférencier.

LA COMEDIE DU PALAIS DES NATIONS. L'Association « glorieuse » a beaucoup travaillé et a établi ses plans définitifs pour le Palais nouveau. Il paraît que, tels qu'ils sont présentement, « les plans, non seulement remplissent toutes les conditions désirables au point de vue utilitaire, mais aussi sont harmonieux par leurs caractères architecturaux et artistiques. Ils seront l'expression heureuse des aspirations et du sens de la Ligue des Nations ». (Sic.)

La revue anglaise « The Architect's Journal », qui rapporte ces belles phrases, ajoute les détails suivants :

« Les bâtiments coûteront environ 1 million de livres sterlings (soit environ 175 millions de notre monnaie). La somme première allouée pour la construction, en 1924, était de 680,00 livres; on y ajouta 100,000 livres en 1927. John D. Rockefeller a fait ensuite un don de 400,000 livres pour la construction et l'équipement d'une bibliothèque internationale.

Rappelons ici à titre seulement curieux qu'un article du programme du fameux concours était ainsi conçu : « Le coût de la construction, y compris les honoraires d'architectes, ne peut dépasser en aucun cas la somme globale de treize millions de francs suisses ».

Les bâtiments couvriront une superficie égale, à peu près, à celle du château de Versailles, la longueur de la façade principale atteignant 400 mètres. Ils se répartiront en trois

groupes : au centre, le hall des assemblées, circulaire d'un diamètre de près de 60 mètres; à droite, la bibliothèque, dont la façade a une longueur de 65 mètres; à gauche le secrétariat, atteignant presque 200 m. de façade principale.

Se souvient-on de ce qu'écrivait, à l'issue du concours de Genève, la revue suisse « Die Schweizerischen Bauzeitung » (et avec elle combien d'autres!) : « On envisage donc la réalisation du plus lamentable projet. Mais l'opinion publique genevoise aura tôt triomphé de cette victoire du « classicisme », et la prochaine génération n'aura plus que sarcasme et dédain pour le jugement de ce concours ». C'est donc ainsi que « la grande idée du vingtième siècle » fut déjà battue en brèche par les politiciens — ceux précisément qui « jugèrent ».

CODE DU TRAFIC. Le deuxième Congrès pan-américain, qui s'est tenu à Rio de Janeiro, a examiné les possibilités d'uniformiser le code du trafic pour les pays et villes des deux Amériques. Ce travail important, vu le développement de la circulation automobile continentale, comportait la tâche de rendre uniformes tous les signaux nécessaires au trafic urbain comme au trafic routier. En outre, la réglementation relative à la circulation automobile (permis de conduire, dimensions des véhicules, leur équipement obligatoire, freins, phares, etc.) sera révisée et uniformisée.

LA CONSTRUCTION METALLIQUE EN ANGLETERRE. Suivant une décision du Département britannique de la Recherche scientifique, un Comité va être constitué, formé de représentants de l'Institut des Ingénieurs civils et de l'Association des techniciens de la Construction métallique, sous la présidence de Sir C. Hindley, avec les objectifs suivants: 1) la révision complète des méthodes actuelles



FENESTRA

CRITTALL



Fenêtres Métalliques  
(Acier-Bronze)

pour tout genre  
de Construction

REFERENCES :  
Toute autorité du bâtiment  
et partout au monde ...



Seul représentant pour la Belgique :

Louis KRUYT, 40, boul. de Dixmude  
Tél. 942,26 BRUXELLES

et réglementations pour l'établissement des projets de constructions métalliques; 2) l'application des théories modernes de construction à la construction métallique. On compte faire bénéficier la pratique des résultats nouveaux capables d'amener à une efficacité et une économie plus grandes, en matière de construction métallique.

Les études se poursuivront sur ces quatre années, et porteront sur des travaux d'expérience, auxquels collaboreront le « Building Research Station », ainsi que plusieurs Universités. Le coût de ces recherches sera supporté par moitié par le Département de la Recherche scientifique, et par l'Association des techniciens de la construction métallique.

■

UNE EXPOSITION D'AUTOMNE A PARIS. De nombreux industriels se plaignant d'être sans cesse sollicités par les comités d'organisation de toutes sortes de Salons, Foires ou Expositions, un Comité s'est formé, à Paris, pour réunir en une seule et grandiose manifestation les petites expositions qui, en dehors de la Foire de Paris, des Concours agricoles ou du Salon de l'Automobile, sollicitaient sans cesse les exposants, mais ne disposant que de ressources modestes, ne pouvaient pas toujours effectuer la publicité nécessaire pour assurer à leurs participants des résultats satisfaisants.

Désormais groupés, unissant leurs ressources, coordonnant leurs efforts, ces comités constitueront une exposition des plus importantes qui, réunissant dès la première année un nombre très élevé d'exposants, attirera certainement la foule des visiteurs.

En fait, ce sera certainement, et de beaucoup, la manifestation la plus importante du genre, puisqu'on y trouvera l'Exposition de l'Habitation, organisée par un Comité présidé par M. Loucheur lui-même, le Salon du Foyer, rajeuni et développé, un Salon de l'Ameublement et un Salon de l'Alimentation particulièrement achalandés, le Salon de Peinture et de Sculpture organisé par le groupement des « Vrais Indépendants » dans lequel se trouveront les créations les plus originales et les plus récentes de nos artistes d'avant-garde. Enfin, la Foire aux Automobiles et un Salon

d'Aviculture auront lieu également pendant la même période et dans la même enceinte.

Toutes les nouveautés de l'année, toutes les inventions présentées à la Foire de Paris, au Concours Lépine ou ailleurs seront, grâce à l'Exposition d'Automne, mises à la disposition du public qui pourra immédiatement en effectuer l'acquisition.

Cette exposition, qui aura lieu du 24 octobre au 12 novembre dans les vastes halls de la Foire de Paris, couvrira une surface qui ne sera pas inférieure à 50.000 mètres carrés.

(« La Chronique des Travaux Publics ».)



L'EXPOSITION DE BRUXELLES DE 1935. « Comme nous l'avons dit, les travaux en vue de l'établissement du stade de Bruxelles ont commencé. La Ville de Bruxelles fait établir simultanément des avenues destinées à desservir le stade, l'Exposition de 1935 et le futur quartier du Centenaire.

En vue de créer une voie d'accès directe vers l'Exposition, dont l'entrée principale sera située à l'extrémité de l'avenue du Parc Royal, près de la Fontaine de Neptune, de Jean de Bologne, la Ville de Bruxelles vient d'obtenir l'accord du gouvernement pour l'établissement, au centre de l'avenue de la Reine, d'une voie carrossable qui passera sous les voies du chemin de fer, légèrement exhaussées. En même temps, sera doublée la largeur d'un des deux ponts du canal, à l'entrée de la dite avenue.

Une superbe voie d'accès vers l'Exposition sera ainsi aménagée de l'église Sainte-Marie, à l'extrémité de la rue Royale, par la rue des Palais, l'avenue de la Reine et l'avenue du Parc Royal.

La résidence royale de Laeken sera enfin reliée convenablement au palais de Bruxelles, en même temps que sera assuré le débouché du futur boulevard qui prolongera l'avenue de Meysse jusqu'à Anvers.

D'autre part, la Ville projette d'importants travaux en vue de faciliter les communications entre le nouveau quartier du Heysel et le boulevard Lambertmont, ainsi que la gare de Schaerbeek, qui sera le point d'arrivée de tous les trains spéciaux pour le stade et pour l'Exposition ».

(« Le Soir ».)

#### L'EMPLOI DU CIMENT ARME POUR L'ETABLISSEMENT DES VITRAGES.

Un bon éclairage jouant un rôle essentiel en ce qui concerne le rendement du personnel, on a de plus en plus recours, dans les bâtiments industriels, à des toitures vitrées et à des vitrages verticaux qui permettent à la lumière solaire d'entrer en quantité suffisante dans les locaux où l'on travaille. On se contente quelquefois, pour assurer un certain éclairage dans les toitures en tuiles, briques, etc., de placer un nombre suffisant de tuiles ou d'ardoises en verre au milieu des éléments de la toiture, mais on a le plus souvent recours à des vitrages établis soit sous forme de « sheds », soit sous forme de lanterneaux. Les toitures en sheds ou en dents de scies permettent d'assurer l'éclairage en choisissant, par une orientation convenable, l'exposition qui réduit au minimum l'absorption de la chaleur solaire. A l'heure actuelle, dans beaucoup de bâtiments industriels, on établit également de grandes surfaces vitrées verticalement dans les façades, afin de profiter de la lumière solaire dans toute la mesure du possible.

Les verres sont, en général, posés, suivant le cas, soit sur des châssis en bois ou des châssis métalliques, soit sur des pièces de charpente appelés petits bois ou petits fers, sur lesquels ils sont mastiqués.

Les châssis en bois sont aujourd'hui à peu près abandonnés, car ils présentent de nombreux inconvénients, et notamment ceux de pourrir, de se déformer et d'être combustibles; ils se prêtent mal à l'établissement de verrières étanches et ils exigent un entretien assez onéreux.

Les châssis et petits fers métalliques sont exposés aux attaques de la rouille et exigent des peintures spéciales et coûteuses pour les protéger efficacement; ils se déforment également aux incendies. C'est cependant encore cette solution qui est de beaucoup la plus fréquemment employée; grâce à l'emploi de bons enduits plastiques ou de dispositifs spéciaux, on peut d'ailleurs arriver à une étanchéité ab-

# LA CITE

ARCHITECTURE • URBANISME • ART PUBLIC

---

ANNÉE 1929

VOLUME VIII

NUMÉRO 4

---

La nouvelle fut, pour nous, brutale...

Louis Van der Swaelmen est mort, le 14 octobre dernier, à Montreux.

Il nous avait quitté depuis plusieurs mois, contraint par la maladie à prendre du repos. Nous savions qu'il avait tenu à accomplir sa tâche de professeur tant que ses forces le lui avaient permis.

Et maintenant s'est éteint cet esprit de haute distinction. Nous perdons un ami. Mais l'idée qui nous est chère perd un de ses plus nobles défenseurs.

La mémoire de Louis Van der Swaelmen vivra longtemps parmi nous.

---

Un prochain numéro de LA CITÉ sera entièrement consacré à Louis Van der Swaelmen.

# L'ARCHITECTURE EN BELGIQUE



AGENCE D'AUTOMOBILES, A BRUXELLES.  
LA FAÇADE (PARTIE INFÉRIEURE) VUE LE SOIR.  
PHOTO MALEVEZ.

L'architecte R. Vander Borgh t vient d'achever, à Bruxelles, boulevard de Waterloo, une réalisation importante et d'un remarquable intérêt. Il s'agit des installations de l'agence d'automobiles — les Etablissements Cousin, Carron, Pisart.

En ce qui concerne le plan du rez-de-chaussée, l'architecte s'est rallié à un parti simple et efficace à la fois : la quasi totalité de la superficie est occupée par une vaste salle d'exposition, où sont rangées les voitures. L'accès pour autos et visiteurs, l'escalier menant aux étages complètent

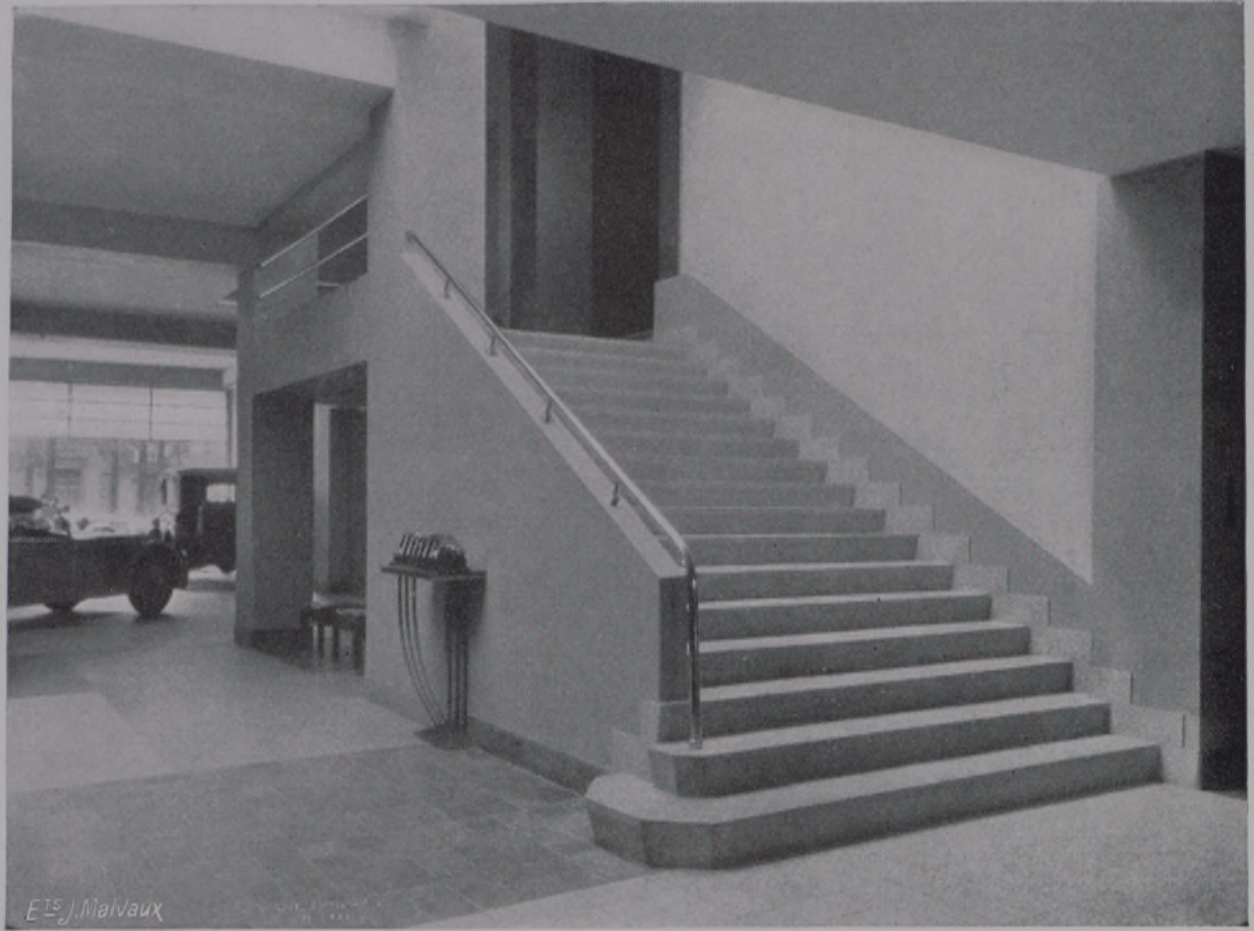
# UNE AGENCE D'AUTOMOBILES



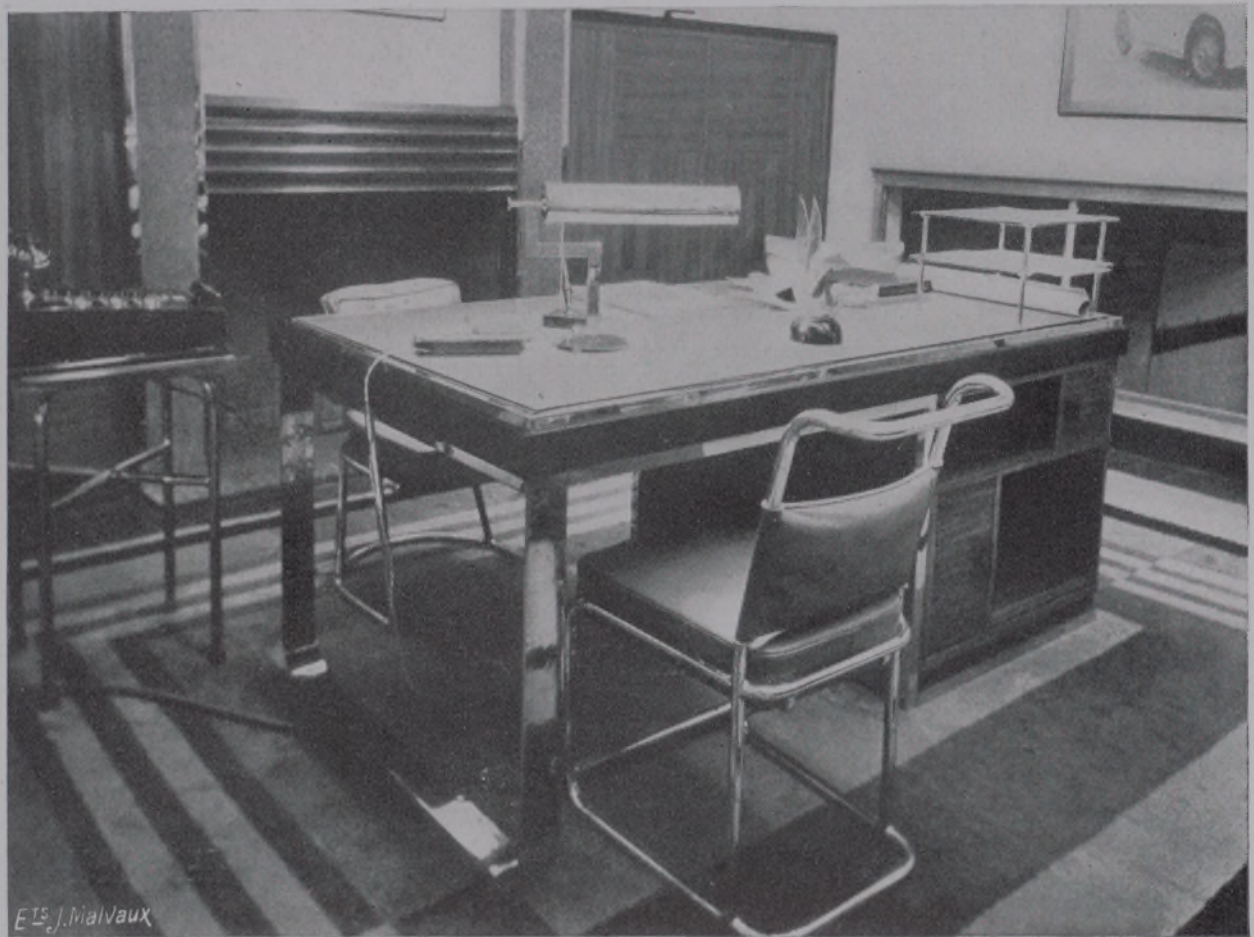
AGENCE D'AUTOMOBILES, A BRUXELLES.  
LA SALLE D'EXPOSITION, VUE VERS LE BOULEVARD.  
PHOTO SERGYSÉLS.

le plan inférieur. La disposition du bureau principal à l'entre sol, — surplombant la salle d'exposition, dont on a la vue de part et d'autre — est une particularité très heureuse de cette construction.

Ajoutons encore que l'exécution du mobilier, fut confiée aux Grands Magasins Vanderborcht Frères, de Bruxelles. Et félicitons l'architecte du soin apporté à l'exécution de l'ensemble, et de la simplicité d'aspect, qu'il eut le goût de conserver à son œuvre.



AGENCE D'AUTOMOBILES, A BRUXELLES.  
ARCHITECTE : R. VAN DER BORGHT.



EN HAUT : L'ESCALIER DANS LA SALLE D'EXPOSITION.  
EN BAS : LE BUREAU DE LA DIRECTION (ENTRESOL).

# DOCUMENTATION INDUSTRIELLE

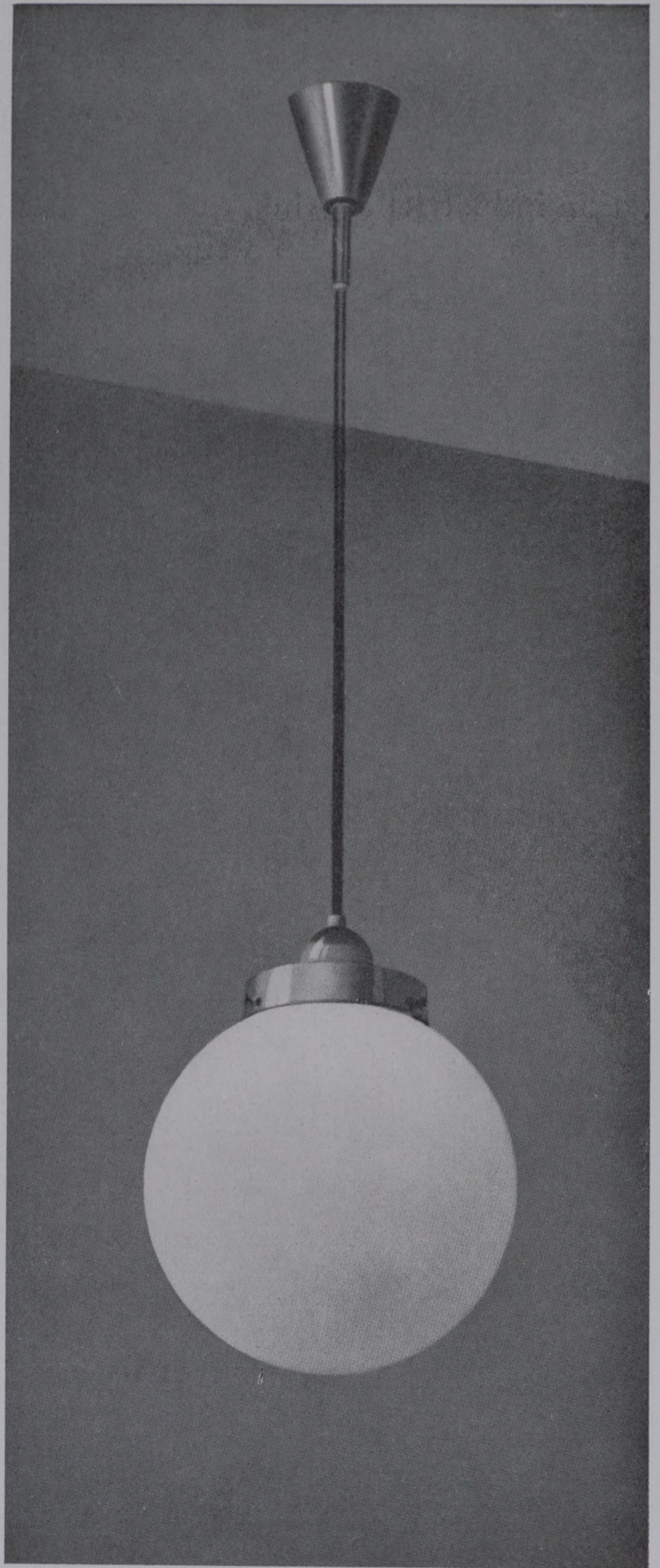
Nous commençons ici la publication régulière de nos pages de documentation industrielle. Ainsi que nous l'avons dit, notre but — ce faisant — est de mettre sous les yeux de nos lecteurs, architectes et techniciens du bâtiment, des productions industrielles qui, par leur degré de perfection, leur mode de fabrication standardisée, et leur aspect net et dépourvu d'ornement peuvent servir à l'équipement des constructions d'esprit moderne.

1

APPAREILS D'ÉCLAIRAGE "GISO", FABRIQUÉS  
PAR LES ATELIERS GISPEN, ROTTERDAM.  
EN BELGIQUE : 17, RUE D'ARENBERG, BRUXELLES.

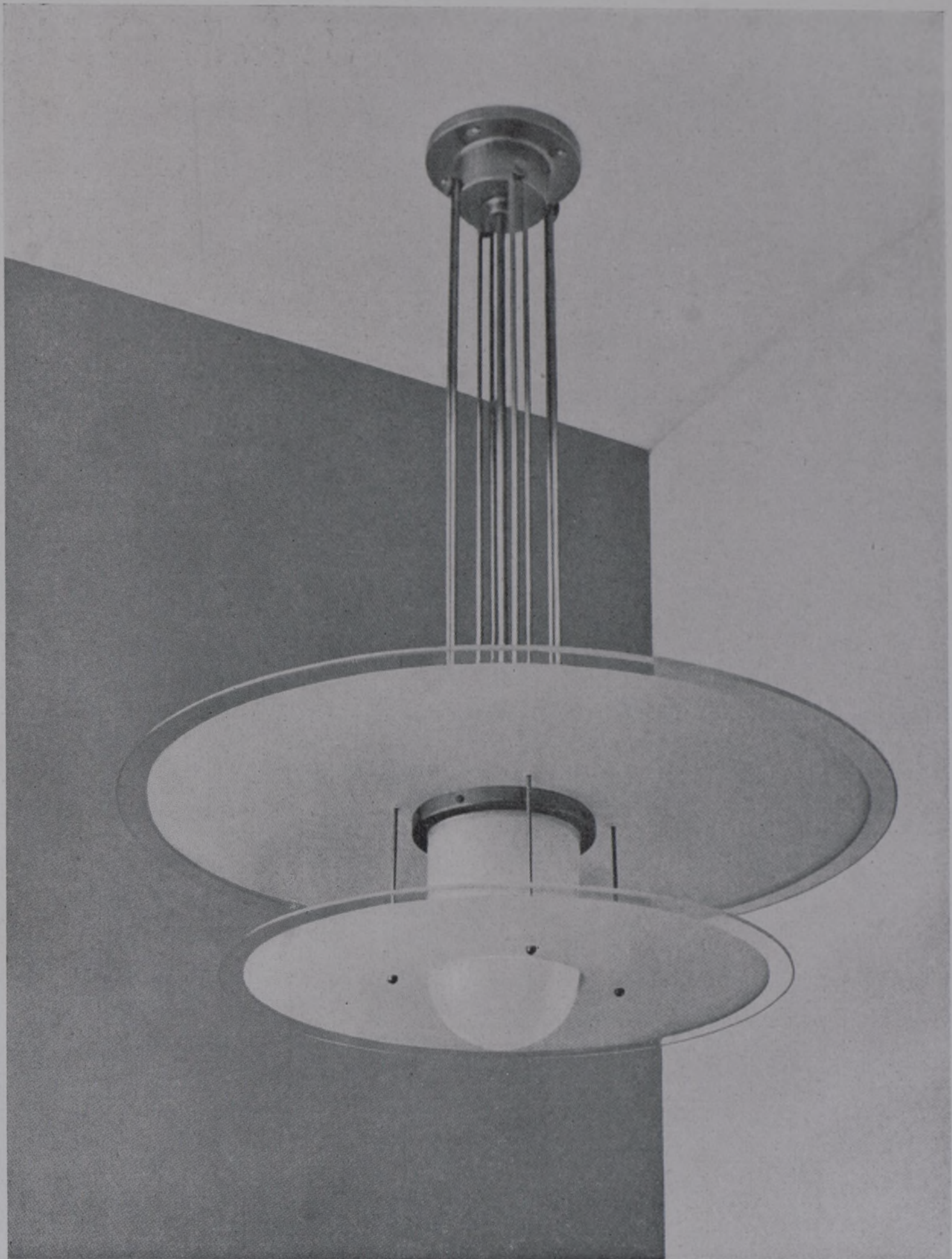


LAMPE DE BUREAU ARTICULÉE "GISO". BRONZE, RÉFLECTEUR EN NICKEL.



DIFFUSEUR "GISO". DIAM. : DE 15 A 40 CM. HAUT. : DE 85 A 100 CM. DE 100 A 500 WATT.





PLAFONNIER "GISO" POUR L'ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL DIFFUSÉ.  
TYPES POUR LAMPES DE 100 A 300 WATT. DIAMÈTRE DU  
GRAND RÉFLECTEUR : DE 60 A 85 CM.

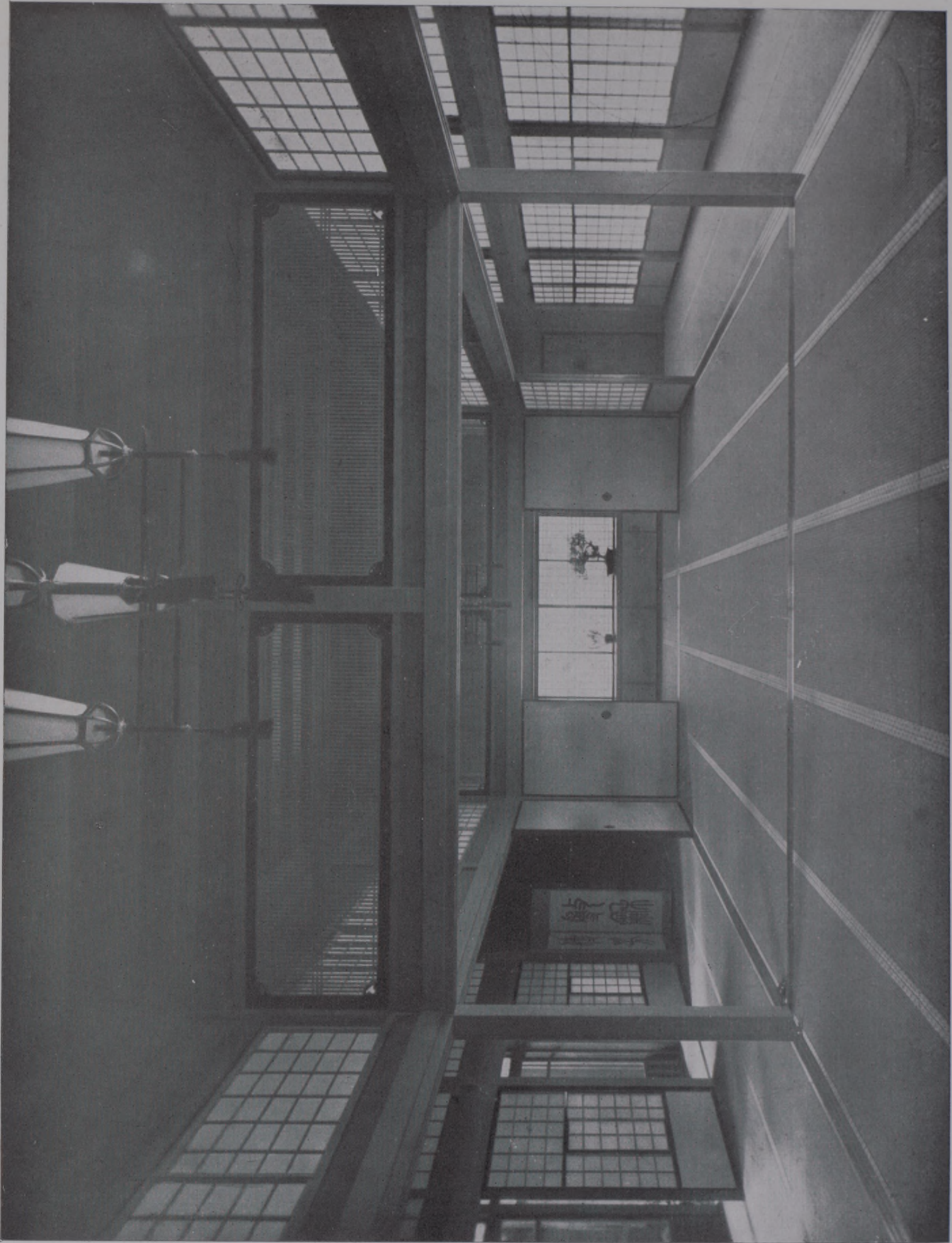
# LA MAISON JAPONNAISE

(SUITE ET FIN).

Au Japon les grandes tapissières à déménager n'existent pas. On y possède des ustensiles de ménage, cela va sans dire, mais pas de mobilier au sens européen. Chaises et fauteuils sont inutiles, puisque on s'y assied à terre ou sur des tabourets. Les lits sont meubles superflus; on dort à même le sol sur des nattes ouatées. Garde-robes, buffets, bahuts n'ont pas de raison d'être; invisibles derrière les parois à glissoires, des cloisons-armoires et des étagères sont comprises dans la carcasse de la maison. Les tables sont également superflues, car lorsque l'on dîne, une tablette en laque, qui n'est en somme qu'un plateau sur pattes tout au plus d'un pied et demi de haut, est apportée au moment du repas, et disparaît avec les plats, dès que la collation est terminée. Veut-on écrire, voici des pinceaux, de l'encre de chine; on s'accroupit ou s'agenouille et se sert d'une planchette en guise de sous-main. Aucune chambre, à l'exception de la cuisine, de l'office et du bain, qui est la pièce essentielle, (fut-ce dans la plus sordide demeure), — se laver c'est s'approcher des dieux, — n'a un caractère d'utilité définie. Chaque chambre est avant tout "à réception", c'est-à-dire à but hospitalier et sociable, et peut être rendue propre à tout usage. Lorsque le soir tombe, on accroche des lampes, petites, colorées, en papier, ornées de caractères ébouriffés, idiographiques, d'une symétrie et fantaisie décoratives qu'aucun dessin sans signification ne pourrait produire; on apporte les coussinets de nuit, retire les couvertures et les poufs de derrière les cloisons, et voilà prête la chambre à coucher.

Si on décide de passer la journée dans une pièce déterminée, on y apporte des coussins moelleux, une urne exquisement travaillée, aux charbons ardents, aux cônes aromatiques, à côté de laquelle on s'installe à même le sol; voilà la salle d'habitation. Une paroi glisse, une fée aux yeux fendus en amande, adorablement coiffée, parée telle une fleur, apparaît et apporte tout ce dont on peut avoir besoin au moment précis, On dirait un conte enchanteur.

La chambre japonaise est vide pour notre conception européenne. Mais il s'agit de s'entendre sur le sens du mot "vide". La chambre n'est pas vide comme le serait une chambre européenne qu'on vient de ranger, pas vide dans le sens spirituel, mais uniquement vide parce qu'il ne s'y trouve pas d'objet "à décoration". Elle est vide, parce que les quelques ustensiles indispensables et que l'on peut atteindre de la main, ne la meublent pas au sens strict du mot. En réalité, elle n'est jamais vide et toujours rangée. Elle n'est jamais remplie et



L A M A I S O N J A P O N A I S E . S A L O N .



LA MAISON JAPONAISE. PIECE DE RÉCEPTION AU 2<sup>ME</sup> ÉTAGE.

toujours finie et complète. Elle est chambre en elle-même de par elle-même ; elle est espace pur, espace proprement dit, et on peut ajouter : espace toujours propre. Elle est absolue, harmonieuse, vivante, de par son langage linéaire, clair et rythmé, qui parle simplement, mais suffisamment, de par les proportions précises variées de ses lattes et parois, de ses côtés et cadres et essences diverses, coupée par les nattes de bambou et de roseaux, rectangles unicolores, qui recouvrent les surfaces planes.

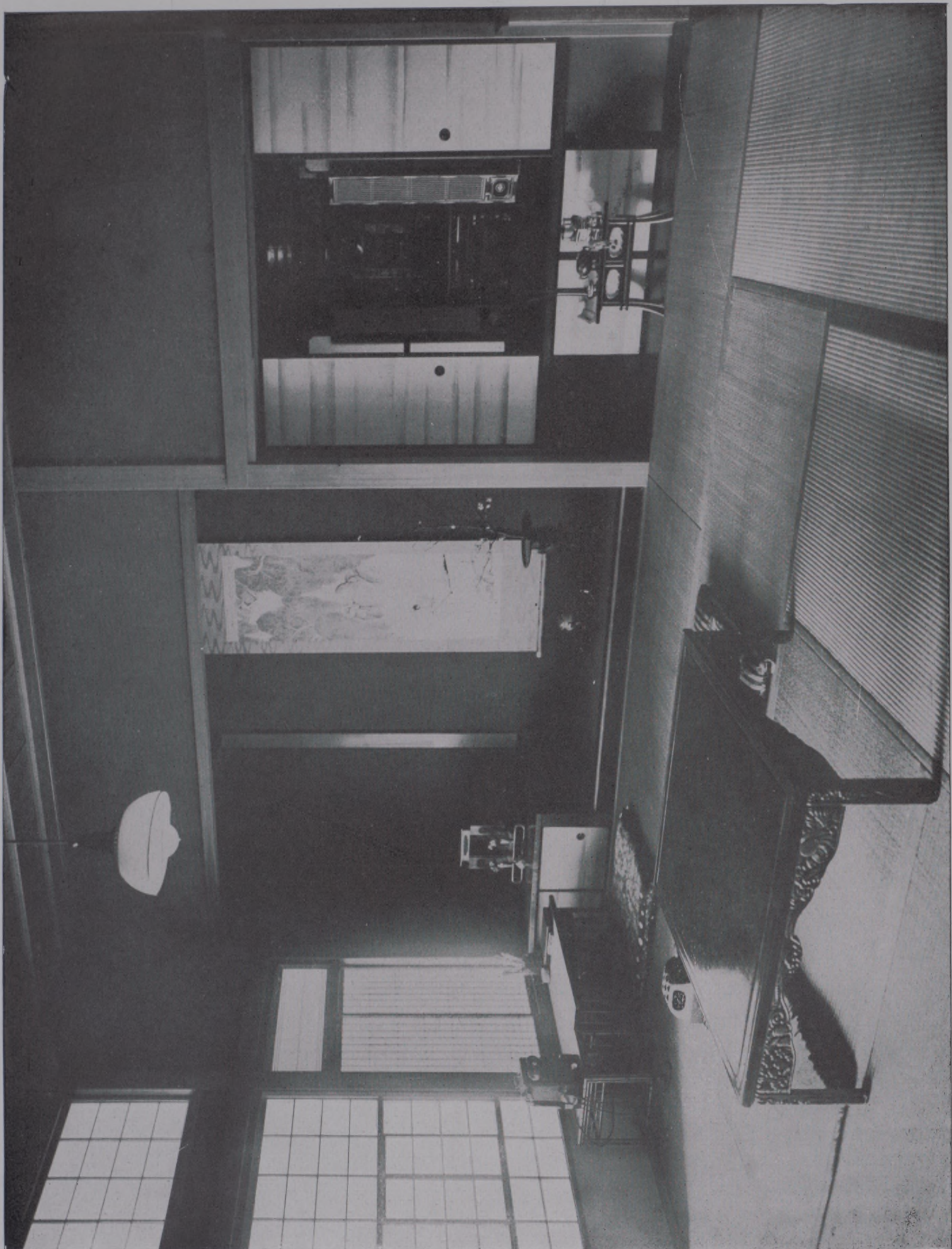
Extrêmement peu suffit pour décorer les pièces, mais ce peu est appliqué de la manière la plus noble, pure et définitive.

Dans aucune chambre la fleur n'est absente, soit à terre, sur ce plancher aux nattes de dimensions si égales, que l'on calcule la grandeur d'une surface d'après le nombre de nattes qui la recouvrent, — soit sur une paroi tout à fait effacée, où, dans un vase, plongent une ou deux branches d'un arbuste, ou encore une potiche avec une plante. Tout est aménagé de façon à ce que les formes de cette végétation, aussi réduite soit-elle, agissent et créent ; une essence rare, une préciosité botanique, une fleur dont l'habitant prend un soin affectueux. Pas de reproduction sainte dans la chambre ; parfois une figurine quasi microscopique de Kwannon, déesse de la charité, au sourire doux et patient. Rien que le kakemono, l'image qui se déroule et orne les parois en d'infinies variétés, selon les saisons, les fêtes ou les hôtes que l'on veut honorer.

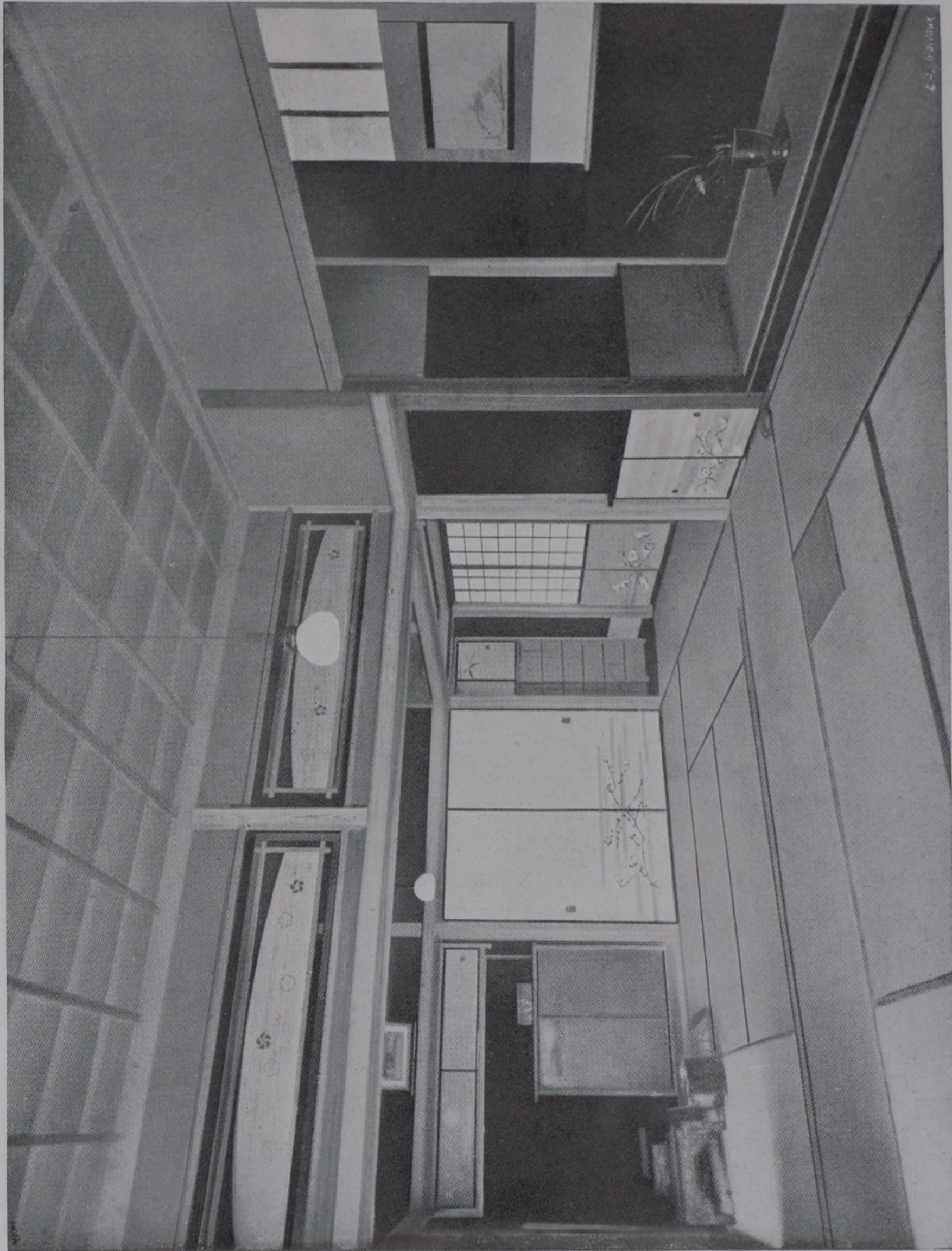
De la chambre japonaise émane une atmosphère de charme et de luminosité ; sa caractéristique est le calme, la quiétude paisible, l'intime concentration.

Par suite de son absolue non-rigidité, elle est l'endroit le plus pratique imaginable ; elle n'est conçue que comme espace, pouvant être objective et subjective. Elle permet de l'habiter de la manière la plus souple, la plus digne ; elle est l'expression d'une ligne de conduite et peut servir de modèle de droiture et de simplicité.

A notre époque les peuples apprennent les uns des autres ; les cultures se fécondent mutuellement. Aussi l'Europe n'est pas restée sans influencer les mœurs et l'habitation au Japon. D'autre part, les Japonais ont profité de notre technique. Le maçon commence à trouver du travail dans les constructions des indigènes, où parfois les fenêtres en papier de jadis se remplacent par des vitres, tandis que l'installation de l'éclairage électrique a amené avec elle des lampes qui restent suspendues aussi bien le jour que la nuit. Le Japonais moderne n'objecte plus à ce que les coussins et brûle-parfums demeurent dans la chambre ; la planchette pour l'écritoire et le téléphone se posent dans l'encoignure d'une paroi ; une cloison-armoire peut rester entr'ouverte, une tablette à thé pourra se placer dans une niche ; même un poêle est construit avec la demeure. Mais ces innovations n'ont apporté aucun changement à l'âme japonaise ; son caractère mouvant, sa



LA MAISON JAPONAISE. PIÈCE D'HABITATION AU 1<sup>ER</sup> ÉTAGE.



LA MAISON JAPONAISE. PIÈCE D'HABITATION.

libération de tout système rigide, sont restés la règle. Même, si de nos jours une large table se trouve en permanence dans une salle de réception, ou qu'on y aperçoive quelque objet d'usage journalier, au moment où on n'en a pas un besoin immédiat, néanmoins ces chambres ne sont pas meublées, parce que leur destination n'est pas désignée par un genre d'ameublement spécifique ; leur atmosphère perdure. Jamais les ustensiles de ménage ne s'y trouvent nombreux, comme dans les habitations d'Occident, jamais ils ne seront immuablement fixés ; et figés, comme chez nous ; ils disparaîtront, si l'heure le demande, et la demeure restera toujours espace pur.

\*  
\* \* \*

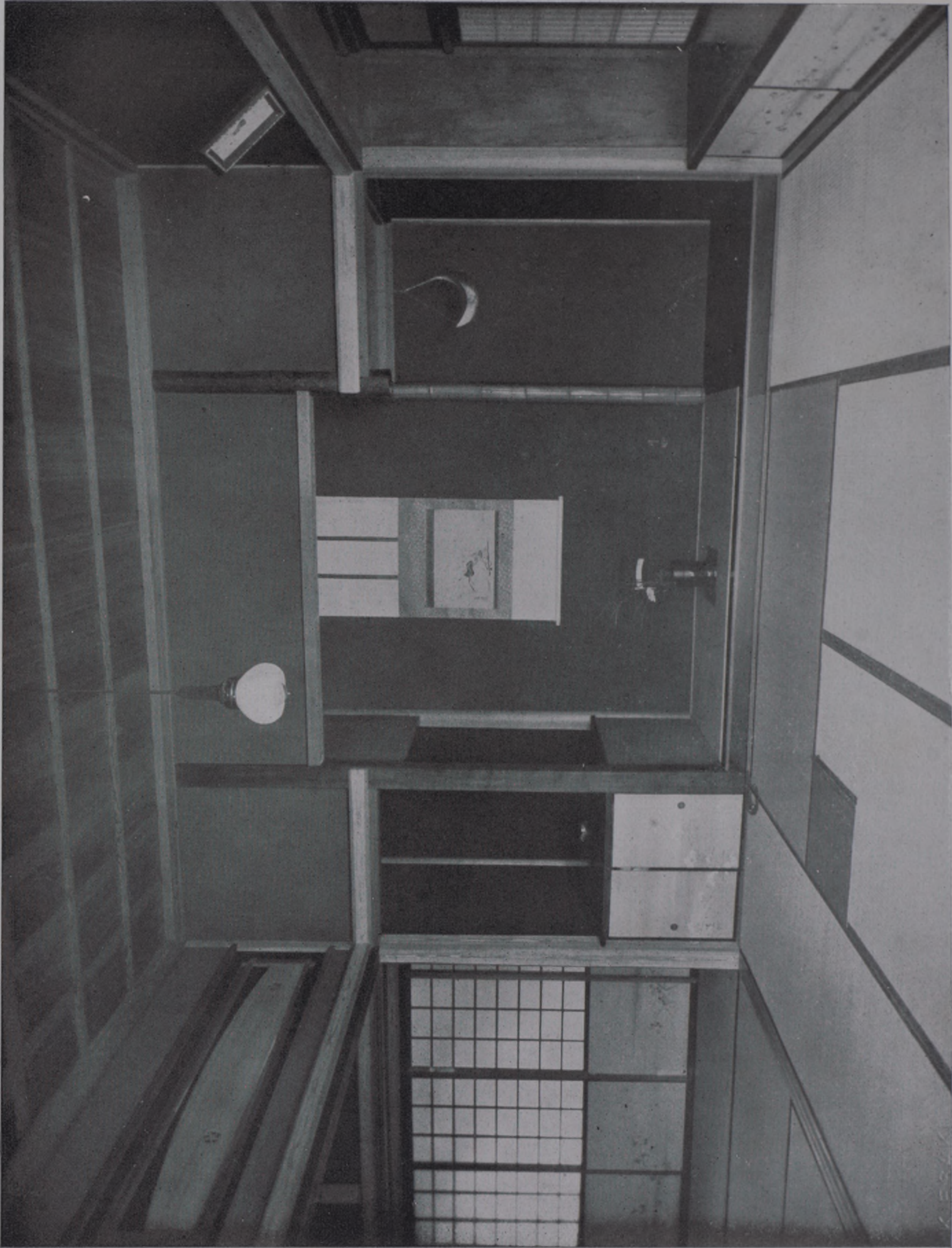
Nous nous posons la question : l'architecte d'intérieur d'Europe ne devrait-il pas s'inspirer de ces coordonnées de valeurs ? La façon japonaise d'habiter le home présente plus d'une subtilité qui pourrait nous servir d'enseignement. Bien évidemment, il ne s'agit pas d'être des imitateurs serviles, mais d'adopter ce qu'il y a de pratique. Faisons nôtre l'atmosphère spirituelle des demeures japonaises, en tenant compte des exigences de notre conception de vie et de nos tempéraments. Dans ce pays d'infinies variétés d'artisanat, les objets les plus modestes ont leur grâce propre. Chaque fois que le feu sévit, c'est une beauté individuelle qu'il détruit. Mais l'impulsion artistique sur ce sol de conflagrations et de cataclysmes est d'une vitalité si tenace, qu'elle défie les flammes qui réduisent en cendres l'œuvre de son labeur. L'idée dont le symbole a péri, réapparaîtra de génération en génération, dans d'autres créations, modifiée sans doute, mais reconnaissable toujours à travers les siècles.

Les Japonais adoptent de l'Occident non seulement les moyens rapides de locomotion, les industries et les sciences appliquées, mais aussi la métaphysique et les dogmes. Ils construisent des phares, installent les meilleurs réseaux téléphoniques et les meilleures usines à éclairage électrique, prennent aux écoles d'Europe et d'Amérique tout ce qui tend à rendre parfaites ces institutions, importent les machines, pour leurs mines, leurs moulins, leurs chemins de fer. Ils choisissent ce qu'il y a de meilleur et l'appliquent chez eux, mais seulement pour autant que tous ces acquis contribuent à augmenter leurs forces propres, sans en rien abolir leur culture et leurs coutumes.

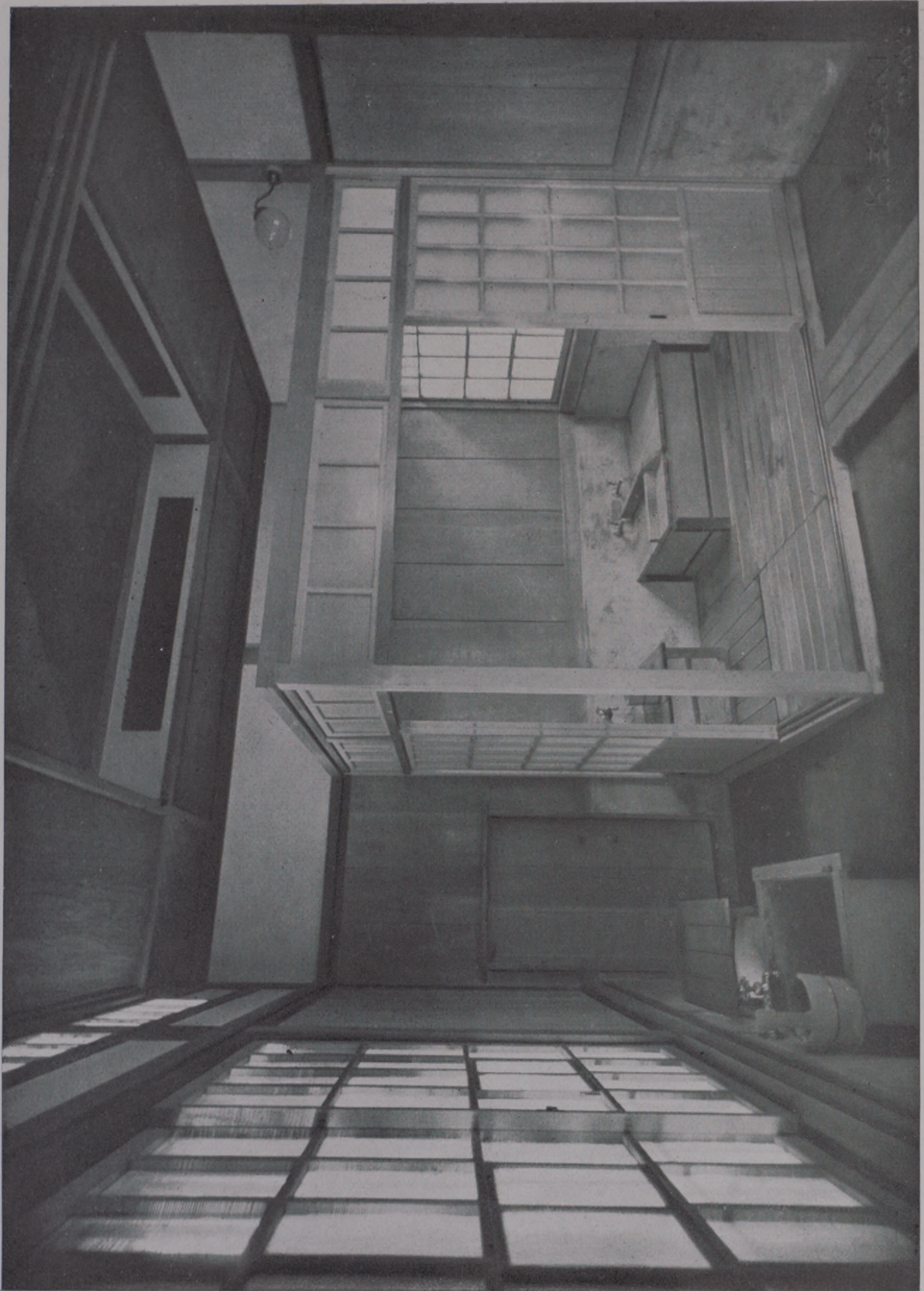
Si l'urbanisme de couleur un peu champêtre et futuriste tout à la fois obtient de nos jours l'adhésion de certains constructeurs japonais modernes, le peuple ne saurait s'adapter définitivement à une forme de civilisation occidentale. Plastique et flexible au suprême degré, ce peuple est prêt à admettre toute expérience, à s'ouvrir à tout renouvellement. Mais il vit sur un fond immuable, dont la maison claire et harmonieuse est l'expression.

STEPHANIE CHANDLER.





LA MAISON JAPONAISE. PIECE D'HABITATION.



LA MAISON JAPONAISE. CHAMBRE DE BAIN.

## T E K H N É

solue et durable des vitrages établis sur fer, et à une protection parfaite de ces fers.

Le ciment armé, qui offre des possibilités illimitées dans le domaine de la construction, fournit depuis peu une nouvelle solution du problème, et l'on exécute maintenant de nombreux vitrages sur des ossatures en béton armé; suivant les cas, l'ossature peut être coulée sur place ou constituée par des éléments moulés d'avance en usine et que l'on assemble seulement lors de la mise en place. On voit immédiatement les avantages qui peuvent résulter de l'emploi de châssis en béton armé; ceux-ci sont, en effet, à la fois imputrescibles, inoxydables et ininflammables; d'autre part, ils ne nécessitent aucun entretien, résistent parfaitement aux intempéries et à l'humidité, et enfin coûtent moins cher à établir que les châssis en bois et en fer. On peut donc prévoir que le développement des vitrages établis sur des châssis en béton armé continuera à être rapide, surtout en ce qui concerne les bâtiments industriels et les édifices tels que gares, hôpitaux, garages, écoles, etc. Leur emploi se trouve tout particulièrement indiqué dans tous les endroits où l'on a à craindre l'attaque du métal par les intempéries, l'humidité, les fumées ou les vapeurs acides; il faut également remarquer, si l'on se place au point de vue de l'esthétique

et du confort, que le ciment armé peut s'adapter à toutes les formes et à toutes les dimensions, et qu'il permet de réaliser très facilement des doubles vitrages, sans autre dépense supplémentaire que celle relative aux verres. Les doubles vitrages présentent le gros avantage de constituer un matelas d'air très isolant au point de vue thermique et qui réduit au minimum les phénomènes de condensation qui se produisent si fréquemment avec les vitrages ordinaires et auxquels il est parfois si difficile de remédier.

Une autre application très intéressante du ciment armé est celle de l'établissement des vitrages de serres, l'emploi de ce matériau permettant d'arriver à un prix de revient particulièrement réduit et de supprimer presque complètement tous les frais d'entretien. On exécute aujourd'hui, dans les meilleures conditions, des vitrages de serres avec des éléments moulés à l'avance en usine, comme ceux des châssis dont nous avons parlé plus haut. La fabrication en usine, avec un outillage spécial et des matériaux soigneusement choisis et contrôlés, permet d'obtenir des éléments parfaitement identiques et susceptibles de s'assembler sur le chantier avec le maximum de rapidité.

(« Chronique des Travaux Publics ».)

---

### LES CLICHÉS DE "LA CITÉ"

---

qui ont paru jusqu'à ce jour, peuvent être empruntés.

S'adresser au siège de la Revue : 10, Place Loix, à Bruxelles.

---

TARIF : Fr. 0,20 par cm. carré.

---

---

Produits

Economiques

## “Plascorie,, en BÉTON GRANULEUX CLOUABLE

Briques pour cloisons supprimant les encadrements en bois. Blocs pleins pour toute maçonnerie intérieure et extérieure Plascopierre imitant la pierre blanche pour parements. Planchers et linteaux armés transportables pour toutes surcharges.

### A. PLADÉT et Fils

Bureaux : Boulevard Léopold II, 275, Bruxelles - Tél. 673,50

Usine : Av. de Schaerbeek, 243, Trois Fontaines Vilvorde, Tél. 533,67

Plus de 25 ans de succès. — Rien que des bons produits

---

**STANDARDISONS!** Quatre-vingt-un types de lampes, claires, matées, demi-dépolies ou en verre opalin, remplacées par six modèles d'une lampe nouvelle constituant un progrès remarquable à tous égards : tel est le bilan de la réforme en matière d'éclairage que Philips est en train de mener à bonne fin.

Car avec la lampe « Arlita » de la série standard, un pas décisif a été fait vers la normalisation des lampes à incandescence. Dès lors, en achetant le type de lampes qui correspond à la puissance désirée, chacun sera assuré de posséder le modèle qui est pour lui le plus avantageux, puisque pour chaque puissance il ne sera plus fabriqué qu'un seul modèle : le meilleur.

Au cours d'une précédente chronique, nous avons souligné l'importance qu'il y avait, au point de vue de l'entretien comme à celui du rendement lumineux, à dépolir intérieurement les ampoules. Or, l'« Arlita » de la série standard présente un dépolissement intérieur.

La lampe série standard étant appelée à remplacer tous les modèles de lampes courantes de même puissance, il était indispensable que sa forme extérieure fut intermédiaire entre la forme « poire » à bords droits, la forme sphérique sans col et la sphérique avec col.

Il est loisible de fixer une lampe « Arlita » sur tous les appareils utilisés jusqu'à ce jour quelle qu'en ait été la forme.

Le point de vue esthétique qui n'est pas né-

gligeable, trouve également son compte à cette heureuse réforme, d'abord parce que l'absence d'angles vifs et de lignes droites donne un profil s'harmonisant mieux avec toutes les ambiances; ensuite parce que le dépolissage intérieur a pour effet de donner à l'ampoule l'éclat d'une perle dont la blancheur se tempère d'une coloration pâle empruntée au milieu environnant.

Enfin, pour les six modèles (un pour chaque puissance : 15, 25, 40, 60, 75 et 100 watts) créés, la disposition en couronne du filament a été adoptée. Jusqu'à ces derniers temps, la présence des lampes à filaments droits sur le marché avait été justifiée par une raison de fabrication. Il était impossible d'obtenir un fil possédant toutes les qualités requises pour constituer un bon filament boudiné fonctionnant dans le vide, surtout pour les faibles puissances. Mais Philips a vaincu cette difficulté, grâce à son outillage tout à fait moderne, et dès lors l'« Arlita » a pu naître avec un filament en couronne pour toutes les puissances.

« Standardisons », cet impératif semble bien avoir présidé aux recherches et aux expériences qui amenèrent la création des lampes « Arlita ». Nous en avons esquissé plus haut les avantages marquants, mais c'est à l'usage que ceux-ci et nombre d'autres apparaîtront surtout.

(Bureau d'Etude Philips).

---

**Lisez page 64 les avantages que vous donnent l'abonnement à LA CITÉ.**

**Recommandez-vous de LA CITÉ en écrivant à ses annonceurs. ... ..**

---

TEKHNÉ

## NOTES DE L'ÉTRANGER

UN ESSAI DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE VA ÊTRE TENTÉ À PARIS. On sait que l'application de la loi Loucheur dans le département de la Seine fait l'objet de la sollicitude diligente des administrations municipale et départementale.

À ce propos, une suggestion de M. Renard, préfet de la Seine, mérite d'être retenue. Le département de la Seine possède à la Courneuve, entre Stains et Drancy, 700 hectares de terrains. Il serait question d'édifier sur ce vaste emplacement des maisons entièrement métalliques. Une Commission a été désignée qui va poursuivre l'étude de ce projet dont voici les grandes lignes.

Il consisterait à construire des maisons de trois pièces avec cuisine, comportant le maximum de confort : eau, gaz, électricité et water-closet. Un revêtement intérieur isotherme permettrait une décoration seyante. Chaque maison reviendrait, sans le terrain, à envi-

ron 35.000 francs et pourrait être louée environ 1.500 francs.

Une entreprise métallique spécialisée dans ce genre de construction s'engage à livrer sept maisons par jour et même davantage si le besoin s'en faisait sentir.

Cette idée est assez attrayante, qui résoudrait en partie le délicat et complexe problème du logement.

Toutefois, la Commission qui va être appelée à donner son avis pense que l'on doit agir avec prudence. Aussi tenterait-on, pour commencer, une expérience en limitant les constructions prévues à 30 ou 40 exemplaires.

Si le résultat répond au désir de ses promoteurs, on entreprendrait alors la construction de maisons métalliques sur une vaste échelle.

Il ne fait aucun doute que l'Etat apporterait sa contribution financière à cette œuvre. La question du logement des zoniers serait alors en partie résolue.

(« La Journée Industrielle »),



# STENOS

Le nouveau Radiateur de Chauffage central

**LE CONFORT ET  
L'ÉLÉGANCE DU  
HOME**

Brochure explicative sur demande

**CHAUBEL S.A.**

35 QUAI AUX PIERRES DE TAILLE  
BRUXELLES

*R. Wainotte*

**L'ACTIVITE CONSTRUCTIVE A FRANCFORT.** La revue « Das Neue Frankfurt », dont nos lecteurs connaissent le remarquable effort, fait part du vaste programme qui doit être très prochainement réalisé pour continuer la politique constructive de la ville « la plus moderne du monde ».

En premier lieu vient l'achèvement de la cité « Siedlung Praunheim », qui doit apporter la conclusion de la nouvelle petite cité résidentielle francfortoise; vient ensuite la nouvelle cité « Siedlung Westhausen », que l'on commencera immédiatement. On sait que cette cité comporte 1,500 logements. Enfin l'approbation du plan de la cité « Siedlung Goldstein » vient d'être votée. Cette cité sera édiflée en 5 années et comprendra 8,500 logements, soit une population de 30 à 35,000 habitants. Un prochain numéro de la revue « Das Neue Frankfurt » donnera les détails de cette vaste et remarquable entreprise.

On annonce, d'autre part, que le concours ouvert pour l'exécution d'une nouvelle « Gewerkschaftshaus » (bâtiment renfermant les locaux de l'Association des Arts et Métiers) s'est clôturé sur le jugement attribuant aux frères Taut le soin de réaliser la construction à Francfort. Le jury était composé des architectes : E. May, Prof. Wichert, Prof. Eberhardt, et Prof. Wagner. Rappelons que le concours était limité aux architectes suivants : Balser, Schuster, Rudloff, Schaupp, Rosch, Ziegler, Krayl, M. et B. Taut.

**NANKING. LA NOUVELLE CAPITALE** de la Chine, sur le Yangtse-Kiang, va entrer dans la voie d'un développement intensif et organisé. Le chef du gouvernement nationaliste chinois, Chiang Kai Chek, a chargé deux urbanistes des Etats-Unis, l'architecte H.-K. Murphy et l'ingénieur E.-P. Goodrich, de dresser les plans d'extension de la ville et les détails de son adaptation à la vie moderne. Nanking, telle qu'elle est actuellement, reste la ville médiévale fortifiée, d'une population de 400,000 habitants. Il s'agit d'englober dans les extensions prévues la ville de Pukow, toute proche, et de créer ainsi une vaste cité pouvant abriter deux millions d'âmes. Cet important travail est naturellement basé sur les récentes acquisitions de l'urbanisme, parmi lesquelles l'organisation systématique des communications aériennes et des aéroports municipaux.

La revue « Housing » qui nous annonce ces nouvelles, nous apprend aussi — il fallait, hélas! s'y attendre — que M. Murphy est très averti en matière de régionalisme chinois, et qu'il compte bien donner à son œuvre un caractère chinois (sic)... On peut avoir, quant à soi, quelque difficulté à se représenter les installations de l'aéronautique chinoise, conçues dans le style des pagodes, si pur soit-il. Si nous faisons confiance aux urbanistes américains, craignons donc les architectes américains et leurs... chinoiseries!

**AU COURS DES PROCHAINS NUMÉROS, " LA CITÉ " PUBLIERA DES ARTICLES ORIGINAUX ET DES ÉTUDES ILLUSTRÉES SUR :**

**L'activité architecturale en Belgique et à l'étranger.  
La technique urbaine et le problème du trafic actuel.  
La protection des sites.**

**Les perfectionnements de la technique constructive. Ses informations touchant le monde architectural. Le problème des expositions**

**L'ABONNEMENT AUX 12 NUMÉROS NE COÛTE QUE 40 FRANCS, SOIT 8 BELGAS. COMPTE CHÈQUES POSTAUX REVUE "LA CITÉ" 166.21**

# **CONCOURS-CONGRÈS**

**EGYPTE. — LES NOUVEAUX EDIFICES DE L'UNIVERSITE DE L'AZHAR.** Le ministère des Travaux Publics est en train d'élaborer les conditions relatives à un concours international pour la préparation des devis et plans des édifices où seront logées les différentes sections de la nouvelle Université de l'Azhar.

Seront admis au concours tous les architectes égyptiens et douze architectes européens d'Angleterre, de France, d'Italie, de Suisse, d'Espagne et de Belgique, à raison de deux par pays.

D'autre part, le ministère des Travaux Publics est en train d'entamer des pourparlers avec plusieurs éminents ingénieurs pour qu'ils consentent à faire partie du jury chargé d'examiner les devis et plans qui seront présentés au concours.

Signalons que le nombre des édifices à construire sont au nombre de six, dont quatre dans les environs de la mosquée de l'Azhar et deux à la rue Khalig el Masri. Les travaux seront achevés dans quatre ans.

(« La Liberté », du Caire),  
13 août.

**LA PAZ.** Un concours de projets pour la Cité universitaire de La Paz vient d'être ouvert et sera clos le 10 novembre prochain.

Pour tous renseignements, s'adresser au Ministère des Affaires Etrangères, Sous-Direction des Relations Commerciales.

## **LES CLICHÉS DE "LA CITÉ"**

**qui ont paru jusqu'à ce jour, peuvent être empruntés.**

**S'adresser au siège de la Revue : 10, Place Loix, à Bruxelles.**

**TARIF : Fr. 0,20 par cm. carré.**

**LE XVI<sup>e</sup> CONGRES ANNUEL D'HYGIENE.** La Société de Médecine Publique et de Génie Sanitaire organise, cette année comme les années précédentes, un Congrès d'Hygiène.

Ce Congrès tiendra séance les mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 octobre 1929, à Paris, dans le Grand Amphithéâtre de l'Institut Pasteur, sous la présidence de M. le Docteur Georges Brouardel, membre de l'Académie de Médecine, médecin de l'hôpital Necker, membre du Conseil Supérieur d'Hygiène, Président de la Société pour 1929.

Les personnes qui désirent assister au Congrès sont priées de s'inscrire, dès que possible, en écrivant à M. Dufaure, agent de la Société, Institut Pasteur, 28, rue Dutot, Paris (XV<sup>e</sup>).

**LE DEUXIEME CONGRES INTERNATIONAL DE FRANCFORT-SUR-MAIN.** Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte-rendu détaillé de cette manifestation si importante pour l'orientation de l'architecture vivante.

**LE LIII<sup>e</sup> CONGRES DES ARCHITECTES FRANÇAIS.** Signalons les questions suivantes qui furent étudiées au cours de ce Congrès, à Paris, au mois de juin :

1<sup>o</sup> L'assurance des architectes contre les risques; 2<sup>o</sup> l'organisation corporative de la production; 3<sup>o</sup> Comparaison entre les conditions économiques de la construction moderne en Amérique et en Europe; 4<sup>o</sup> honoraires de l'architecte; 5<sup>o</sup> jurisprudence.

## M E M E N T O

## A R C H I T E C T U R E

## BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET BUREAUX

Brittannia House (Londres). Architecte : Holden et Porri.	The Architect's Journal (Londres)	4 IX
Compagnie Transatlantique (Marseille). Arch. : G. Castel.	La Construction Moderne (Paris)	4 IX
Lloyds Bank (agences de la) (Angleterre). Architecte: E. Maufe.	The Architect's Journal (Londres)	N° 50
Hôtel de Ville de Schenectady (New-York). Archit. : Mc Kim et Cie.	The American City (New-York)	Août
Rosy Palast (Berlin). Architecte : E. Strassberg.	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N° 36

## CINEMA

Rosy Palast (Berlin). Architecte : E. Strassberg.	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N° 36
---	--------------------------------	-------

## CITES ET LOGEMENTS

Cité d'Untertentschental. Arch. : E. Trummler.	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N° 37
Cité-jardin de Genck-Winterslag.	L'Habitation à Bon Marché (Bruxelles)	N° 8

## ECOLES

Ecole de la Cité d'Autertentschental. Arch. : E. Trummler.	Stein, Holz, Eisen (Francfort)	N° 37
4 Ecoles à Groningen. Archit. : Bureau Municipal.	Bouwbedrijf (La Haye)	N° 18
Ecole gardienne à Boreuls. Arch. : J. G. A. Heineman.	Bouwbedrijf (La Haye)	N° 19
Ecole et Dispensaire Dentaire à Lyon. Arch. : M. Roux-Spitz.	La Construction Moderne (Paris)	N° 49
Ecole de Celle (Allemagne). Architecte : O. Haesler.	The Architect's Journal (Londres)	4 IX

## HOPITAUX, CLINIQUES ET BATIMENTS HOSPITALIERS

Extension de l'hôpital de Boscombe (Angleterre). Architectes: Young et Hall.	The Architect's Journal (Londres)	4 IX
Hôpital de Middlesex (Londres). Architecte : A. Hall.	The Architect's Journal (Londres)	18 IX
Hôpital mental d'Ardee (Ecosse). Résultats du concours.	The Architect's Journal (Londres)	18 IX
Dispensaire Dentaire : Lyon. Architecte, M. Roux-Spitz.	La Construction Moderne (Paris)	N° 49
Pouponnière de Linselles (France). Archit. : E. Bourgeois.	La Construction Moderne (Paris)	N° 48



## **T E K H N É**

### **U R B A N I S M E**

#### SERVICES PUBLICS

Nettoyage des rues de San-Fran-  
cisco.

The American City  
(New-York) Juillet

#### REGIONAL PLANNING

Regional-plan du Middlesex.

The American City  
(New-York) Juillet

#### ORGANISATION URBAINE

Les marchés de Cleveland.

The American City  
(New-York) Juillet

## **T E C H N I Q U E**

#### TRANSPORTS

L'aéroport d'Akron.

The American City  
(New-York) Septembre

#### DOMESTIQUE

Installation d'une buanderie mo-  
derne.

La Construction Mo-  
derne (Paris) N° 51

#### PROCEDES ET SYSTEMES CONSTRUCTIFS

Plancher léger à l'épreuve du feu.

The Architect's Journal  
(Londres) 4 IX

Charpentes modernes en bois.

Stein, Holz, Eisen  
(Francfort) N° 38

Transmission du son.

Revue du Béton armé  
(Paris) 15 IX

#### BETON ARME

Aciers spéciaux pour ponts.

Revue du Béton armé  
(Paris) 15 IX

Le béton armé pour les hangars  
d'avions.

Bouwbedrijf (La Haye) N° 19

## **É T U D E S C R I T I Q U E S**

Projets de sanatoria pour tubercu-  
leux, par l'architecte Ijerlow  
Koudsen.

Bouwbedrijf (La Haye) N° 19

Logements contre taudis aux Etats-  
Unis, par E. Elmer-Wood.

The American City  
(New-York) Août

Le problème du trafic.

The Studio (Londres) Septembre

Espaces libres.

The American City  
(New-York) Juillet

Carrefours organisés.

The American City  
(New-York) Septembre

Garages urbains.

The American City  
(New-York) Août

# BIBLIOGRAPHIE

LES BRUITS DANS LES BATIMENTS. Comment les éviter. Acoustique des bâtiments, par I. Katel, ingénieur, administrateur-délégué de la Société Anonyme Absorbit (Paris). Préface de M. Gustave Lyon, ingénieur civil des Mines.

Un volume in-8° raisin de 112 pages et 51 illustrations. Editeur : Béranger, à Paris.

Ci-après un aperçu du sommaire de cet intéressant ouvrage :

Les oscillations élastiques des matières;

Les sons les plus importants au point de vue technique;

La transmission des sons aériens par les corps non poreux : a) cloisons simples; b) cloisons composées; fenêtres, portes, planchers; résumé des essais de Krueger.

Amortissement des bruits et trépidations dans leur source.

Modes d'isolement des machines : moteurs Diesel et moteurs à gaz; machines à vapeur; turbines à vapeur; marteaux-pilons; moteurs électriques, groupes compresseurs, pompes, etc.; tuyauteries, pots d'échappement, etc.; transmissions; ascenseurs, monte-malades; machines à imprimer.

L'écoute du son dans l'espace clos; réflexion et réverbération du son; I, pouvoir absorbant  $a'$  en  $M^2$ ; pouvoir absorbant  $a''$  par personne ou pièce; III, pouvoir absorbant  $a''$  par  $M^3$ ; exemple du calcul de réverbération d'une salle de musique; l'intensité du son; un exemple de calcul; le timbre; indications générales pour la construction des salles.



DE L'INFLUENCE du plan et de l'aménagement mobilier sur le coût de construction et l'économie des logements réduits, par l'ingénieur K.-J. Mochreutmer, à Brême, Kleine Allee, 55.

Un volume de 75 pages de texte et de 64 pages d'illustrations.

Cet ouvrage documenté démontre les possibilités d'amélioration des logements réduits, par de nombreux exemples d'aménagements mobiliers ingénieux ainsi que par l'illustration de plans bien compris.

CONSTRUCTIONS NOUVELLES A HANOVRE, par le Prof. Elkart, Stadtbaurat de la Ville. Editions du Verkehrsverein d'Hanovre.

Cet ouvrage est accompagné de statistiques fournies par l'éditeur, et d'un résumé documentaire du Mag. Oberbaurat Meffert, sur l'activité de la construction à Hanovre au cours de l'année écoulée.

---

## LES INITIATIVES DE " LA CITE "

I. Dès à présent, les abonnés de LA CITE peuvent bénéficier d'une rubrique d'ANNONCES GRATUITES. Un maximum de 5 lignes, par annonce et par objet, est fixé — demandes et offres d'emploi, renseignements divers, catalogues, échanges, cession de cabinets, etc.

II. Abonnés et annonceurs de la Revue ont, dès ce jour, à leur disposition un service gratuit de documentation bibliographique, pouvant, à leur demande, les renseigner sur toutes études, articles ou livres ayant paru sur les sujets se rapportant aux activités de la Revue.

Adresser les demandes au siège de LA CITE, 10, place Loix, Bruxelles

III. Avec notre numéro d'octobre, nous inaugurons la publication régulière de DOCUMENTS INDUSTRIELS. Ceci a pour objet de porter à la connaissance de nos lecteurs, architectes et techniciens du bâtiment, les productions remarquables, créées et fabriquées en série pour la construction par les firmes industrielles.

Nous faisons donc appel aux dites firmes pour qu'elles mettent à notre disposition les documents qu'elles possèdent et qui rentrent dans l'esprit de l'architecture vivante : — perfection technique, standardisation, absence d'ornement.

---

# EDITIONS "TEKHNE"

LA CITE. Première année. (Rare) . . . . .	fr. 40.—
Deuxième année. (Rare) . . . . .	30.—
3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> . . . . .	25.—

Ces volumes peuvent être fournis reliés en pleine toile moyennant un supplément de 15 francs.

LA REVUE « TEKHNE (série d'avant-guerre), collection complète de la 2<sup>e</sup> année (1912-1913). Beau volume de 516 pages, sur papier couché, illustré de 250 clichés . . . . . 40.—

L'Art et la Société, par H.-P. Berlage, architecte à Amsterdam. Tirés à part de la Revue « Art et Technique » (septembre 1913-février 1914). Un volume luxueusement imprimé et illustré de 98 clichés . . . . . 50.—

Le Cœur de la Ville de Bruxelles, par Charles Buls, avec traduction d'une conférence de C. Gürlitt sur la « Conservation du cœur d'anciennes villes ». Une brochure de 24 pages . . . . . 4.—

L'Abbaye de la Cambre, par G. des Marez . . . . . 4.—

Paul Hankar (1859-1901), par Ch. Conrardy et Raym. Thibaut. Une brochure illustrée . . . . . 4.—

Constantin Meunier. L'historique de son monument au travail, par R. Thiry et G. Hendrickx. Une brochure illustrée . . . . . 4.—

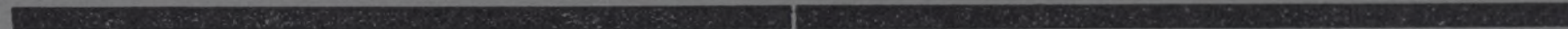
L'Art des Jardins et le nouveau jardin pittoresque, par Louis van der Swaelmen, architecte-paysagiste . . . . . 2.—

L'habitation coloniale. Sa construction au Congo Belge, par Gast. Boghemans. Une brochure de 20 pages abondamment illustrée . . . . . 4.—

Matériaux de substitution dans la construction de maisons, par J. Seroen, architecte. Une brochure illustrée . . . . . 4.—

L'architecture hollandaise, par Luc Paul Haesaerts. Une brochure illustrée . . . . . 4.—

Il est accordé à tout nouvel abonné de « La Cité », à titre de prime, une réduction de 50 % sur tout achat de livres ne dépassant pas 50 francs.



PRIX DE L'ABONNEMENT à l'année en cours de la Revue « LA CITE » et de son supplément « TEKHNE » : Belgique, 40 francs. Etranger, 55 francs.

Pour s'abonner à « La Cité » ou obtenir des livres, il suffit de verser, dans n'importe quel bureau des postes, au crédit du compte chèques postaux n° 166,21 Revue « La Cité », la somme due et d'inscrire sur le bulletin de versement le titre du livre et les nom et adresse du souscripteur.



## **LA CITE & TEKHNÉ**

**La plus importante  
revue belge d'archi-  
tecture, d'urbanis-  
me et d'art public -  
La plus actuelle - la  
mieux documentée.**